

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Municipalité de Nomingue | 79030 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Clermont, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Nomingue pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Catherine Clermont

Date 6 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	35
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	36
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	37
Situation financière par organismes	38
Charges par objets	39
Excédent (déficit) accumulé	40
Avantages sociaux futurs	44

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	50
Analyse des charges consolidées	62

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Nominuingue

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE NOMINIQUE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Valérie Tétreault

VALÉRIE TÉTREULT, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	5 961 068	5 426 476
Compensations tenant lieu de taxes	2	101 370	101 139
Quotes-parts	3	3 473	
Transferts	4	3 464 822	5 268 503
Services rendus	5	350 787	209 568
Imposition de droits	6	280 033	492 261
Amendes et pénalités	7	31 690	17 435
Revenus de placements de portefeuille	8	8 407	4 547
Autres revenus d'intérêts	9	66 793	68 472
Autres revenus	10	240 168	147 663
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	10 508 611	11 736 064
Charges			
Administration générale	14	1 423 210	1 381 446
Sécurité publique	15	835 012	794 904
Transport	16	3 215 126	3 187 727
Hygiène du milieu	17	1 035 554	876 004
Santé et bien-être	18	1 754	1 987
Aménagement, urbanisme et développement	19	554 951	733 004
Loisirs et culture	20	833 526	885 582
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	440 047	198 543
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	8 339 180	8 059 197
Excédent (déficit) de l'exercice	25	2 169 431	3 676 867
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	12 158 865	8 481 998
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	12 158 865	8 481 998
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	14 328 296	12 158 865

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	868 306	1 555 762
Débiteurs (note 5)	2	9 915 982	8 427 715
Prêts (note 6)	3	20 000	30 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	95 358	93 477
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	2 471	2 471
	8	10 902 117	10 109 425
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 305 856	5
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	834 210	663 508
Revenus reportés (note 11)	12	387 464	471 356
Dette à long terme (note 12)	13	11 841 669	12 930 334
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	167 054	120 631
	16	15 536 253	14 185 834
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(4 634 136)	(4 076 409)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	18 635 546	16 180 795
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	239 052	41 435
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	87 834	13 044
	23	18 962 432	16 235 274
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	14 328 296	12 158 865
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	14 328 296	12 158 865
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	14 328 296	12 158 865

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 169 431	3 676 867
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (4 085 731)(6 035 906)
Produit de cession	3	1 222	16 666
Amortissement	4	1 630 980	1 291 027
(Gain) perte sur cession	5	(1 222)	(16 666)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(2 454 751)	(4 744 879)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		7 993
Variation des stocks de fournitures	10	(197 617)	(14 633)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(74 790)	(7 601)
	13	(272 407)	(14 241)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(557 727)	(1 082 253)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(4 076 409)	(2 994 156)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(4 076 409)	(2 994 156)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(4 634 136)	(4 076 409)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 169 431	3 676 867
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 630 980	1 291 027
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(1 222)	(16 666)
	4	3 799 189	4 951 228
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 488 267)	(4 267 305)
Autres actifs financiers	6		2 180
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	217 125	131 319
Revenus reportés	8	(83 892)	86 052
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		7 993
Stocks de fournitures	11	(197 617)	(14 633)
Autres actifs non financiers	12	(74 790)	(7 601)
	13	2 171 748	889 233
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 085 731)	(6 035 906)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 222	16 666
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(4 084 509)	(6 019 240)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	10 000	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(81 273)	(81 036)
Cession	22	79 392	83 490
	23	8 119	2 454
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	499 628	5 969 866
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 618 306)	(665 361)
Variation nette des emprunts temporaires	26	2 305 851	(249 995)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	30 013	(37 560)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 217 186	5 016 950
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(687 456)	(110 603)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	1 555 762	1 666 365
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 555 762	1 666 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	868 306	1 555 762

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Nomingue est un organisme municipal existant en vertu du code municipal.

Le Complexe environnemental de la Rouge a été constitué conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 juin 1992 et modifié par le décret du 12 juillet 1997.

La Régie de collecte environnementale de la Rouge a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, du « Complexe environnemental de la Rouge » et de la « Régie de collecte environnementale de la Rouge », partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les principales estimations comprennent la dépréciation des actifs financiers, le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Travaux d'infrastructures	5, 10 et 25 ans
Bâtiments	10 et 25 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules lourds et machinerie lourde	10 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

De plus, les immobilisations détenues par les organismes contrôlés sont comptabilisées selon la même méthode et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Infrastructures	15 à 40 ans
Infrastructures - Cellules d'enfouissement - Portion relative aux OMHS	10 ans
Bâtiment	20 à 40 ans
Ameublement	10 ans
Machinerie et équipement	10 ans
Véhicules	10 ans

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

F) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme contrôlé a choisi de reporter l'imposition d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme contrôlé a choisi de devancer l'imposition d'une quote-part dans les exercices futurs.

Le poste de DCTP de l'organisme contrôlé est créé aux fins suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Financement à long terme des activités de fonctionnement - Autres : Représente le solde de la dette long terme relatif à des activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Le Complexe a choisi d'affecter au DCTP l'écart entre l'évaluation initiale de l'obligation et le passif comptabilisé à titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement au 1er janvier 2023. Cet écart est amorti sur la durée estimative de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement déterminée lors de l'évaluation initiale de l'obligation, soit linéairement sur 10 ans et fait l'objet d'une affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales. Le solde du DCTP devra être complètement amorti lors de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement.

l) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements de portefeuille sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes et les mutations, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers consolidés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu qu'un impact concernant sa consolidation avec le Complexe environnemental de la Rouge et par le fait même sur la quote-part de la Municipalité dans le passif relié aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de cet organisme.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2023
État des résultats	
Charges	
Hygiène du milieu	12 675 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(12 675)\$
Excédent (déficit accumulé) au début de l'exercice	- \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	(12 675)\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
État de la situation financière	
Passifs	
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	167 054 \$
Autres passifs (Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement)	(115 979)\$
Actifs financiers nets (Dette nette)	51 075 \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	38 400 \$
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement	(12 675)\$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(38 400)\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	38 400 \$
	(12 675)\$

	2023
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	
Excédent (déficit) de l'exercice	(12 675)\$
Variation des immobilisations corporelles	
Acquisition	(42 667)\$
Amortissement	4 267 \$
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	(38 400)\$
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	- \$
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	(38 400)\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
Renseignements complémentaires - Résultats détaillés	
Charges	
Hygiène du milieu	8 409 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	4 266 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	12 675 \$

	2023
Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	
Excédent (déficit) de l'exercice	(12 675)\$
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations corporelles	
Amortissement	4 267 \$
Affectations	
Activités d'investissement	42 667 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(38 400)\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(12 675)\$

	2023
Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations corporelles	
Hygiène du milieu	42 667 \$
Affectations	
Activités de fonctionnement	42 667 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 021 381	1 555 762
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 021 381	1 555 762
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (153 075)()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	868 306	1 555 762
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	718 362	751 577
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	28 206	

Note

L'encaisse affectée de la Municipalité est constituée des montants suivants :

Fonds de roulement	558 192 \$
Fonds de parc et terrains de jeux	159 027 \$
	717 219 \$

L'encaisse affectée du Complexe environnemental de la Rouge est constituée d'un fonds de gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement technique de Rivière-Rouge d'un montant de 1 143 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	397 146	437 658
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	7 923 532	7 057 630
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 162 210	467 638
Organismes municipaux	13	159 922	152 204
Autres			
▪ Droits de mutations	14.1	180 854	257 491
▪ Divers	14.2	92 318	55 094
	15	9 915 982	8 427 715
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 021 177	6 235 382
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	6 021 177	6 235 382
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	499 462	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 436 166	1 218 454
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	4 792 554	5 053 228
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	195 350	785 948
	27	7 923 532	7 057 630

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes et les mutations, est d'un montant de 8 921 502 \$.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt association	30.1	20 000	30 000
	31	20 000	30 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	95 358	93 477
	35	95 358	93 477
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	95 358	93 477
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Autres placements affectés (Quote-part de la Municipalité dans les placements de portefeuille du Complexe environnemental de la Rouge)	2023	2022
Obligations municipales	- \$	72 084 \$
Certificats de placement garanti, intérêt au taux de 2,09 %, échéant en janvier 2024	10 680 \$	17 788 \$
Fonds communs de placement dans des obligations gouvernementales et municipales (cours du marché : 86 493 \$)	84 678 \$	- \$
	<u>95 358 \$</u>	<u>89 872 \$</u>

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	2 471	2 471
Autres	39		
	40	2 471	2 471

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose de marges de crédit de montants autorisés maximum variant de 658 000 \$ à 2 400 000 \$ au 31 décembre 2023. Celles-ci portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement.

Le Complexe environnemental de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant autorisé de 250 000 \$ au 31 décembre 2023 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

La Régie de collecte environnementale de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 150 000 \$ au 31 décembre 2023 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	312 699	156 800
Salaires et avantages sociaux	42	141 932	103 910
Dépôts et retenues de garantie	43	197 556	253 067
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette LT	45.1	70 685	54 253
▪ Autres courus et passifs	45.2	85 902	72 745
▪ Organismes municipaux	45.3	25 436	22 733
	46	834 210	663 508

Note

La valeur comptable des crédoiteurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 674 009 \$.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	32 618	35 437
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres - CER	52.1		1 761
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	202 512	164 267
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	128 149	261 998
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Subventions	60.1	24 185	7 893
	61	387 464	471 356

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,35	5,68	2024	2028	62	11 901 871	13 020 549
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	11 901 871	13 020 549
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(60 202)	(90 215)
					72	11 841 669	12 930 334

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		2 972 179			2 972 179
2025	74		1 803 267			1 803 267
2026	75		2 767 191			2 767 191
2027	76		3 884 559			3 884 559
2028	77		365 049			365 049
2029 et plus	78		109 626			109 626
	79		11 901 871			11 901 871
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		11 901 871			11 901 871

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	51 690
Régimes de retraite des élus municipaux	89	62 743
	90	51 690
	51 690	62 743

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	120 631
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	167 054
Autres	94.1	
	95	167 054
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	158 646
Passifs réglés	98	()
Charge de désactualisation ¹	99	8 408
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	167 054

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Quote-part de la Municipalité dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Complexe environnementale de la Rouge

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Complexe concernent seulement une décharge contrôlée, soit le Lieu d'enfouissement technique (LET).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du LET découlent des obligations du Complexe à voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien du lieu d'enfouissement, une fois sa durée de vie utile échu. Les cellules d'enfouissement actuellement construites ont une capacité résiduelle de 208 336 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 7 271 mètres cubes). La durée de vie restante estimative de la décharge au 31 décembre 2023 est de 9 ans. Le Complexe est autorisé par décret à une capacité maximale d'enfouissement de 1 200 000 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 41 880 mètres cubes) et pourrait éventuellement augmenter sa capacité d'enfouissement de 415 969 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 14 517 mètres cubes) dans une phase d'exploitation future.

Activités de fermeture de la décharge contrôlée - Frais de recouvrement final

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,40 %
Période d'actualisation*	10 ans
Taux d'inflation	3,40 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Le montant de l'obligation est engagé dès que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge sans égard au volume de déchets mis en décharge.

Aucune garantie financière n'est exigée relativement à cette obligation.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 73 198 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 pour les activités de fermeture est de 73 198 \$.

Activités d'après fermeture de la décharge contrôlée

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,40 %
Période d'actualisation*	39 ans
Taux d'inflation	3,40 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de 30 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les activités de maintenance, notamment de la surveillance environnementale, la gestion des eaux de surface et souterraines ainsi que la lixiviation, l'entretien des matériaux tampons et les autres activités sont habituellement nécessaires durant un minimum de trente années suivant la fermeture du site.

Le montant de l'obligation est engagé au fur et à mesure que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge, donc en fonction du volume de déchets enfouis.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 93 857 \$.

Un décret exige que l'organisme constitue une garantie financière pour la gestion des activités d'après fermeture. À cet effet, une fiducie d'utilité sociale a été établie. Le solde de l'encaisse et des placements en fiducie au 31 décembre 2023 est de 96 502 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 pour les activités d'après-fermeture est de 93 856 \$.

L'écart entre le solde de l'encaisse et des placements affectés à titre de garantie financière et le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 d'un montant de 2 645 \$ est présenté à titre de fonds réservés dans l'excédent accumulé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	6 773 869	15 010		6 788 879
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	12 065 499	70 611		12 136 110
Autres					
▪ Autres	105.1	1 623 964	397 224	(409 397)	2 430 585
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	3 297 697	(15 863)		3 281 834
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	2 374 608	498 886		2 873 494
Ameublement et équipement de bureau	110	529 227	32 771	524	561 474
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 741 751	28 255	5 667	1 764 339
Terrains	112	429 136	136 232		565 368
Autres	113				
	114	28 835 751	1 163 126	(403 206)	30 402 083
Immobilisations en cours	115	525 311	2 922 605	417 439	3 030 477
	116	29 361 062	4 085 731	14 233	33 432 560
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	3 210 541	251 216		3 461 757
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 092 900	952 254		5 045 154
Autres					
▪ Autres	120.1	989 940	51 006		1 040 946
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 976 176	107 864		2 084 040
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 274 061	185 352		1 459 413
Ameublement et équipement de bureau	125	506 082	13 983	524	519 541
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 130 314	69 305	13 709	1 185 910
Autres	127	253			253
	128	13 180 267	1 630 980	14 233	14 797 014
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	16 180 795			18 635 546
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Quote-part de la Municipalité dans les OMHS du Complexe environnemental de la Rouge incluses dans les immobilisations corporelles	Solde au début	Addition	Cession	Total
OMHS - Incluses dans la catégorie « Infrastructures - Autres »				
Coût	- \$	42 667 \$	- \$	42 667 \$
Amortissement cumulé	- \$	(4 267)\$	- \$	(4 267)\$
Solde à la fin	- \$	38 400 \$	- \$	38 400 \$

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	2 471	2 471
	136	2 471	2 471
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	2 471	2 471
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138		

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Assurances et autres	144.1	87 834
Autres		13 044
▪	145.1	
	146	87 834
		13 044

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivants ces contrats s'établit à 310 792 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 -	220 851 \$
2025 -	57 531 \$
2026 -	18 878 \$
2027 -	10 911 \$
2028 -	2 621 \$

Le Complexe environnemental de la Rouge s'est engagé par contrats auprès de certains fournisseurs. La quote-part de la Municipalité sur le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 54 832 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 -	33 436 \$
2025 -	20 102 \$
2026 -	1 294 \$

20. Droits contractuels

Le Complexe environnemental de la Rouge a conclu des ententes avec une société pour la vente de crédits compensatoires en lien avec les biogaz générés sur le lieu d'enfouissement technique (LET) et le lieu d'enfouissement sanitaire (LES). Ces ententes sont valides jusqu'au 31 décembre 2027. Les revenus estimés en lien avec ses ententes pour les prochains exercices sont les suivants :

2024 -	26 699 \$
2025 -	25 372 \$
2026 -	24 116 \$
2027 -	22 894 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Municipalité et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Municipalité est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes et les mutations, et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation et les mutations, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, autres courus et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	48 274 \$	32 685 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	976 \$	1 508 \$
de 3 à 6 mois	- \$	- \$
de 7 à 12 mois	- \$	- \$
plus de 12 mois	- \$	- \$
	49 250 \$	34 193 \$
Moins la provision pour créances douteuses	48 \$	48 \$
	<u>49 202 \$</u>	<u>34 145 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Solde au début	48 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	- \$
Montants recouvrés	- \$
Solde à la fin	48 \$

La Municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

Le Complexe environnemental de la Rouge atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	2 305 856 \$	- \$	- \$	- \$	2 305 856 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	674 009 \$	- \$	- \$	- \$	674 009 \$
Dette à long terme	2 894 343 \$	8 062 473 \$	338 245 \$	- \$	11 295 061 \$
	<u>5 874 208 \$</u>	<u>8 062 473 \$</u>	<u>338 245 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>14 274 926 \$</u>

31 décembre 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	413 093 \$	- \$	- \$	- \$	413 093 \$
Dette à long terme	1 528 399 \$	7 128 585 \$	3 763 271 \$	- \$	12 420 255 \$
	<u>1 941 492 \$</u>	<u>7 128 585 \$</u>	<u>3 763 271 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>12 833 348 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe est la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 17 417 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	5 426 476	5 880 907	5 961 068			5 961 068
Compensations tenant lieu de taxes	2	101 139	101 048	101 370			101 370
Quotes-parts	3					396 624	3 473
Transferts	4	1 079 893	1 039 482	989 844		2 086	991 930
Services rendus	5	171 020	237 667	241 432		109 355	350 787
Imposition de droits	6	454 098	202 710	244 954			244 954
Amendes et pénalités	7	17 435	18 000	31 690			31 690
Revenus de placements de portefeuille	8					8 407	8 407
Autres revenus d'intérêts	9	68 426	35 100	66 732		61	66 793
Autres revenus	10	104 994	29 250	57 097		55 289	112 386
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	7 423 481	7 544 164	7 694 187		571 822	7 872 858
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	4 187 720		2 468 852		4 040	2 472 892
Imposition de droits	16	38 163		35 079			35 079
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	25 212		152 479		(24 697)	127 782
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 251 095		2 656 410		(20 657)	2 635 753
	22	11 674 576	7 544 164	10 350 597		551 165	10 508 611
Charges							
Administration générale	23	1 337 433	1 352 863	1 373 235	49 975		1 423 210
Sécurité publique	24	723 086	784 338	760 697	74 315		835 012
Transport	25	2 320 169	1 968 389	2 067 526	1 147 600		3 215 126
Hygiène du milieu	26	626 261	776 657	757 859	235 508	435 338	1 035 554
Santé et bien-être	27	1 987	1 454	1 754			1 754
Aménagement, urbanisme et développement	28	728 920	750 013	550 867	4 084		554 951
Loisirs et culture	29	826 186	801 998	754 124	79 402		833 526
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	186 989	458 518	416 608		23 439	440 047
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 278 321		1 590 884	(1 590 884)		
	34	8 029 352	6 894 230	8 273 554		458 777	8 339 180
Excédent (déficit) de l'exercice	35	3 645 224	649 934	2 077 043		92 388	2 169 431

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 645 224	649 934	2 077 043	2 169 431
Moins : revenus d'investissement	2 (4 251 095)()	2 656 410)(2 635 753)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(605 871)	649 934	(579 367)	(466 322)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 278 321		1 590 884	1 630 980
Produit de cession	5	16 666		1 222	1 222
(Gain) perte sur cession	6	(16 666)		(1 222)	(1 222)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 278 321		1 590 884	1 630 980
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9	5 521			
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	5 521			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12			10 000	10 000
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15			10 000	10 000
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (364 309)(476 765)(512 816)(639 182)
	18	(364 309)	(476 765)	(512 816)	(639 182)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (59 703)()	1 576)(48 411)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	458 694		534 120	534 120
Excédent de fonctionnement affecté	21	346 524	40 317	5 000	5 276
Réserves financières et fonds réservés	22	(180 782)	(213 486)	(211 159)	(201 127)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			38 401	38 401
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	564 733	(173 169)	326 385	328 259
	26	1 484 266	(649 934)	1 414 453	1 330 057
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	878 395		835 086	863 735

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	4 251 095	2 656 410	(20 657)	2 635 753
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (13 155)(92 978)()	92 978)
Sécurité publique	3 (24 969)()))
Transport	4 (5 374 471)(2 010 867)()	2 010 867)
Hygiène du milieu	5 (103 563)(1 484 535)(45 302)(1 529 837)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())))
Loisirs et culture	8 (360 213)(452 049)()	452 049)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (5 876 371)(4 040 429)(45 302)(4 085 731)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	1 540 047	375 000	93 988	468 988
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	59 703	1 576	46 835	48 411
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	174 515	15 435	8 132	23 567
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 680		1 116	1 116
Réserves financières et fonds réservés	18	181 745	235 852	20 448	256 300
	19	417 643	252 863	76 531	329 394
	20	(3 918 681)	(3 412 566)	125 217	(3 287 349)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	332 414	(756 156)	104 560	(651 596)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 347 488	564 144	304 162	868 306
Débiteurs (note 5)	2	8 368 374	9 840 025	75 957	9 915 982
Prêts (note 6)	3	30 000	20 000		20 000
Placements de portefeuille (note 7)	4			95 358	95 358
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7	2 471	2 471		2 471
	8	9 748 333	10 426 640	475 477	10 902 117
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	5	2 305 856		2 305 856
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	607 211	763 550	70 660	834 210
Revenus reportés (note 11)	12	469 595	387 464		387 464
Dettes à long terme (note 12)	13	12 105 096	11 048 246	793 423	11 841 669
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			167 054	167 054
	16	13 181 907	14 505 116	1 031 137	15 536 253
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(3 433 574)	(4 078 476)	(555 660)	(4 634 136)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	15 163 730	17 613 275	1 022 271	18 635 546
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	41 435	239 052		239 052
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	13 044	87 834		87 834
	23	15 218 209	17 940 161	1 022 271	18 962 432
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 351 057	1 593 739	25 869	1 619 608
Excédent de fonctionnement affecté	25	124 858	162 716	61 480	224 196
Réserves financières et fonds réservés	26	345 500	344 593	65 334	409 927
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	74 597	74 597
Financement des investissements en cours	28	206 752	(573 191)	124 628	(448 563)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	9 756 468	12 333 828	263 897	12 597 725
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	11 784 635	13 861 685	466 611	14 328 296
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 949 628	1 869 975	1 996 606	1 913 083
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	466 383	417 940	442 068	427 875
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	2 676 043	2 961 271	2 782 786	3 087 812
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	430 518	384 774	408 213	187 747
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	28 000	31 834	31 834	10 796
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	939 521	748 751	748 751	714 095
Transferts	15				
Autres	16			1 978	2 193
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	119 337	131 752	151 184	111 514
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 590 884	1 630 979	1 291 027
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	284 800	136 373	144 781	313 055
	22	6 894 230	8 273 554	8 339 180	8 059 197

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 619 608	1 341 298
Excédent de fonctionnement affecté	2	224 196	165 347
Réserves financières et fonds réservés	3	409 927	478 013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (74 597)(49 651)
Financement des investissements en cours	5	(448 563)	227 625
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	12 597 725	9 996 233
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	14 328 296	12 158 865
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	1 593 739	1 351 057
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	25 869	(9 759)
	11	1 619 608	1 341 298
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ TECQ	12.1	15 954	18 161
▪ PIQM	12.2	41 848	46 403
▪ RÉSERVE	12.3	104 914	60 294
	13	162 716	124 858
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ CER	14.1	25 686	22 592
▪ RCER	14.2	35 794	17 897
	15	61 480	40 489
	16	224 196	165 347

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ CER	19.1	5 249
	20	5 249
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	250 294
Organismes contrôlés et partenariats	22	14 175
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	43 265
Montant non réservé		
Administration municipale	25	59 299
Organismes contrôlés et partenariats	26	50 494
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	35 000
Autres		
▪ Autres	30.1	2 645
	31	404 678
	32	409 927
	478 013	478 013

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (38 401)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
	45 (38 401)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (36 196)(
	57 (36 196)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (74 597)(
		49 651)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 124 628	227 625
Investissements à financer	66 (573 191)()	
	67 (448 563)	227 625
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 18 635 546	16 180 795
Propriétés destinées à la revente	69 2 471	2 471
Prêts	70 20 000	30 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 18 658 017	16 213 266
Ajustements aux éléments d'actif	74 (1 408)	(1 410)
	75 18 656 609	16 211 856
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (11 841 669)(12 930 334)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (60 202)(90 215)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 5 806 791	6 435 375
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 36 196	49 651
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	319 900
	81 (6 058 884)(6 215 623)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 (6 058 884)(6 215 623)
	84 12 597 725	9 996 233

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Municipalité et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge contribuent à un REER collectif.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	62 743
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	51 690
		62 743

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	

Description du régime

	2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	
	121	

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	3 638 901	3 690 745	3 690 745	3 521 952
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				1
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	3 638 901	3 690 745	3 690 745	3 521 953
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	180 319	181 495	181 495	150 329
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	432 835	437 086	437 086	307 982
Autres					
▪ Service incendie	16.1	361 661	367 779	367 779	397 110
▪ SQ	16.2	451 618	453 749	453 749	444 468
▪ Chemin et bureau	16.3	534 336	543 812	543 812	315 908
Centres d'urgence 9-1-1	17	14 030	13 926	13 926	14 540
Service de la dette	18	267 207	272 476	272 476	274 186
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	2 242 006	2 270 323	2 270 323	1 904 523
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	2 242 006	2 270 323	2 270 323	1 904 523
	27	5 880 907	5 961 068	5 961 068	5 426 476

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	84 864	84 864	84 864
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	13 133	12 477	13 133
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	97 997	97 341	97 997
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 266	1 390	1 266
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	1 266	1 390	1 266
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	1 785	2 639	1 786
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	1 785	2 639	1 786
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			90
	45			90
	46	101 048	101 370	101 139

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	15 064	14 231	14 595
Sécurité civile	50		17 009	219 949
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	804 347	701 505	607 761
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	22 109	27 138	23 955
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			(151)
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	160 000	169 952	177 338
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70		194	
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	22 047	22 047	6 742
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	1 001 520	951 882	952 076
				1 050 189

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	911 803	911 803	3 953 352
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	1 299 639	1 299 639	76 656
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108		4 040	1 041
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	257 410	257 410	157 712
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	2 468 852	2 472 892	4 188 761

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		1 892	
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	37 962	37 962	29 553
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	37 962	37 962	29 553
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 039 482	3 458 696	5 268 503

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	15 000	15 075	15 075
Sécurité civile	143			
Autres	144	2 000	3 580	3 580
	145	17 000	18 655	17 508
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		13 350	5 772
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		73 560	14 005
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160		2 993	848
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		89 903	20 625

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	17 000	18 655	108 558
				38 133

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	14 000	29 478	18 191
	182	14 000	29 478	18 191
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	99 667	142 414	4 000
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	99 667	142 414	4 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		9 301	9 751
Matières recyclables	202		10 151	8 157
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	9 500	12 535	8 120
	207	9 500	12 535	26 028

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	3 000	3 000	3 000
	216	3 000	3 000	3 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	94 500	35 350	35 350
	220	94 500	35 350	120 216
Réseau d'électricité	221			
	222	220 667	222 777	242 229
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	237 667	241 432	350 787
				171 435
				209 568

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	17 710	18 880	25 268
Droits de mutation immobilière	225	185 000	226 074	428 830
Droits sur les carrières et sablières	226		35 079	38 163
Autres	227			
	228	202 710	280 033	492 261
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	18 000	31 690	17 435
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230		8 407	4 547
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	35 100	66 732	68 472
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		1 222	16 666
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			69 087
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	3 500	2 669	3 252
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	25 750	206 907	58 658
	242	29 250	209 576	147 663
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	150 398	143 531		143 531	143 531	147 384
Greffe et application de la loi	2	819	819		819	819	36 717
Gestion financière et administrative	3	1 088 332	1 115 571	49 975	1 165 546	1 165 546	1 071 239
Évaluation	4	113 314	113 314		113 314	113 314	126 106
Gestion du personnel	5						
Autres							
▪	6.1						
	7	1 352 863	1 373 235	49 975	1 423 210	1 423 210	1 381 446
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	443 801	443 697		443 697	443 697	432 533
Sécurité incendie	9	264 954	249 939	72 636	322 575	322 575	295 152
Sécurité civile	10	75 583	67 061	1 679	68 740	68 740	67 219
Autres	11						
	12	784 338	760 697	74 315	835 012	835 012	794 904
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 132 660	1 101 600	1 119 661	2 221 261	2 221 261	2 267 242
Enlèvement de la neige	14	771 252	917 235	27 939	945 174	945 174	873 304
Éclairage des rues	15	12 500	20 542		20 542	20 542	25 822
Circulation et stationnement	16	43 000	15 747		15 747	15 747	12 336
Transport collectif							
Transport en commun	17	8 977	12 402		12 402	12 402	9 023
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	1 968 389	2 067 526	1 147 600	3 215 126	3 215 126	3 187 727

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	207 375	206 860	235 508	442 368	317 757
Réseau de distribution de l'eau potable	23					51 277
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	56 126	76 743		76 743	176 112
Élimination	27	201 210	191 593		191 593	126 102
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	67 700	59 670	59 670	19 279	1 003
Tri et conditionnement	29	132 976	113 989	113 989	113 989	99 332
Matières organiques						
Collecte et transport	30	86 982	81 200	81 200	2 959	9 634
Traitement	31					10 980
Matériaux secs						
Autres	32				53 789	47 237
Plan de gestion	34	22 000	25 516	25 516	25 631	20 904
Autres	35				17 154	97
Cours d'eau	36	2 288	2 288	2 288	2 288	2 405
Protection de l'environnement	37					
Autres	38					3 746
	39	776 657	757 859	235 508	993 367	1 035 554
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	1 454	1 754	1 754	1 754	1 987
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	1 454	1 754	1 754	1 754	1 987

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	480 240	310 239	4 084	314 323	314 323	461 236
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	19 263	25 010		25 010	25 010	35 079
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	66 548	76 864		76 864	76 864	80 204
Tourisme	48	113 227	104 086		104 086	104 086	90 911
Autres	49						
Autres	50	70 735	34 668		34 668	34 668	65 574
	51	750 013	550 867	4 084	554 951	554 951	733 004
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	155 429	154 666		154 666	154 666	162 993
Patinoires intérieures et extérieures	53	116 890	122 167		122 167	122 167	176 152
Piscines, plages et ports de plaisance	54	32 100	3 803		3 803	3 803	7 843
Parcs et terrains de jeux	55	210 911	174 250	79 402	253 652	253 652	261 628
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	160 925	181 587		181 587	181 587	164 696
	59	676 255	636 473	79 402	715 875	715 875	773 312
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	115 931	111 295		111 295	111 295	107 928
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	2 500	1 286		1 286	1 286	575
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	7 312	5 070		5 070	5 070	3 767
	65	125 743	117 651		117 651	117 651	112 270
	66	801 998	754 124	79 402	833 526	833 526	885 582

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	401 018	355 324		355 324	378 266	157 817
Autres frais	69	29 500	29 450		29 450	29 947	29 930
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	28 000	31 834		31 834	31 834	10 796
	72	458 518	416 608		416 608	440 047	198 543
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		1 590 884 (1 590 884)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Municipalité de Nomingue | 79030 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 234 160	1 234 160	76 656
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 530 550	1 529 783	5 365 662
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	628 161	641 506	406 388
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		(15 863)	(35 104)
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	480 317	498 887	149 282
Ameublement et équipement de bureau	18	31 566	32 771	13 489
Machinerie, outillage et équipement divers	19		28 255	59 642
Terrains	20	135 675	136 232	(109)
Autres	21			
	22	4 040 429	4 085 731	6 035 906

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 234 160	1 234 160	76 656
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Autres infrastructures	5	2 158 711	2 171 289	5 772 050
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	647 558	680 282	187 200
	12	4 040 429	4 085 731	6 035 906

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1	319 900		319 900	
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 593 903		69 675	2 524 228
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	3 671 371	499 628	600 147	3 570 852
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	6 585 174	499 628	989 722	6 095 080
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 235 382		214 205	6 021 177
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 235 382		214 205	6 021 177
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	199 993		414 379	(214 386)
	15	6 435 375		628 584	5 806 791
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 435 375		628 584	5 806 791
	19	13 020 549	499 628	1 618 306	11 901 871
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	13 020 549	499 628	1 618 306	11 901 871

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	11 107 300
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	573 191
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	6 021 178
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	5 659 313
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	5 659 313
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	1 530 393
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	7 189 706
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	7 189 706
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	113 314	113 314	126 106
Autres	3	205 367	208 511	204 349
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	3 009	3 009	2 560
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 477	1 477	1 643
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	446 368	243 589	211 805
Cours d'eau	13	2 288	2 288	2 405
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	46 670	46 670	40 347
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	44 022	44 022	44 839
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	70 000	80 079	74 927
Activités culturelles	23	7 006	5 792	5 114
Réseau d'électricité	24			
	25	939 521	748 751	714 095

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 040 429	5 876 371
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	4 040 429	5 876 371

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	11,00	35,00	15 068,00	577 039	126 497	703 536
Professionnels	2						
Cols blancs	3	12,00	35,00	11 749,00	336 963	74 215	411 178
Cols bleus	4	21,00	41,00	25 507,00	683 613	145 092	828 705
Policiers	5						
Pompiers	6	26,00	3,00	5 271,00	161 212	63 995	225 207
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	70,00		57 595,00	1 758 827	409 799	2 168 626
Élus	9	7,00			111 148	8 141	119 289
	10	77,00			1 869 975	417 940	2 287 915

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	27 139	372 534	846 615		1 246 288
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	962 707	1 249 701			2 212 408
	7	989 846	1 622 235	846 615		3 458 696

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	610	16 771
	4	610	16 771
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	15 623	17 778
Sécurité civile	7	976	976
Autres	8		
	9	16 599	18 754
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	306 047	46 727
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	306 047	46 727
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	93 352	104 737
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	93 352	104 737
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	416 608	186 989

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Francine Létourneau	1.1 Maire	23 194	11 597		
Gaétan Lacelle	1.2 Conseiller	8 405	4 202		
Chantal Thérien	1.3 Conseiller	8 045	4 202		
Sylvain Gélinas	1.4 Conseiller	8 719	4 359		
Suzie Radermaker	1.5 Conseiller	9 442	4 721		
René Lalande	1.6 Conseiller	8 405	4 202		
Luc Boisvert	1.7 Conseiller	8 613	4 306		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 200 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	73 324 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 63 225 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 578 672 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	1 070 450	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été			
	Systèmes de sécurité	46		\$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47		\$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48		\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49		\$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50		\$
	Systèmes de drainage	51		\$
	Abords de routes	52		\$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	\$	

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$	
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$	

c) Total des frais encourus admissibles 56 1 070 450 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a)	Numéro de la résolution	57	2023..01.018	
b)	Date d'adoption de la résolution	58	2023-01-18	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019.11.82
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-11
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 173
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 108
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : Catherine Clermont

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-08 15:03